

# Lettre du CEERE

Lettre des mois de Juillet-Aout 2023

Newsletter July-August 2023

Numéro 175

## SOMMAIRE

1. Éditorial
2. Publications récentes
3. La gazette de l'éthique animale
4. En ligne - Online
5. Agenda du mois de Juillet-Aout
6. Appel à communications
7. L'AAMES
8. Soutenir l'éthique
9. Divers



# 1. Editorial

## Bien-être humain et non humain

Comparée à d'autres champs de recherche, l'éthique animale est encore jeune. Après un demi-siècle d'existence, elle demeure naturellement le terrain de nombreux désaccords. Un consensus s'est pourtant d'ores et déjà dégagé : nous avons des devoirs non seulement *concernant* les animaux, comme le pensait Kant, mais aussi *envers* les animaux – du moins envers ceux d'entre eux qui sont *sentients*, capables d'expériences plaisantes ou déplaisantes. Ces animaux ont des intérêts, et leurs intérêts importent moralement.

Au-delà de ce large consensus a émergé une position dominante : toutes choses égales par ailleurs, nous devons accorder aux intérêts de ces individus une considération égale à celle dont jouissent les intérêts humains. En clair, le bien-être et la souffrance des animaux n'importent ni plus ni moins, éthiquement parlant, que le bien-être et la souffrance des membres de notre espèce. Cette thèse ne fait certes pas l'unanimité, mais elle bénéficie du soutien de la plupart des experts du domaine.

Ce consensus et cette position dominante commencent à infuser le débat public. Les autres disciplines académiques non plus n'y sont pas indifférentes. Si certains scientifiques continuent de concevoir les animaux comme les simples rouages d'écosystèmes complexes, et donc de ne s'y intéresser que dans la mesure de leur contribution au bon fonctionnement desdits systèmes, d'autres se les figurent désormais comme des individus à part entière, dont les intérêts comptent en tant que tels.

Attestant cette évolution des mentalités, un colloque interdisciplinaire consacré aux comparaisons interspécifiques de bien-être s'est tenu les 8 et 9 juin derniers à la *Paris School of Economics*. Forts de la conviction que « l'évaluation des politiques environnementales ne peut plus se faire uniquement en termes de services écosystémiques », les organisateurs indiquaient dans leur annonce que l'événement se concentrerait « sur la question de l'évaluation de la biodiversité du point de vue du bien-être » [[lien](#)].

Comme tous les champs de recherche, l'éthique a ses limites. Elle ne peut par définition répondre qu'à des questions morales. Or le consensus et la position dominante qui caractérisent l'état de l'art en éthique animale soulèvent des interrogations d'autres natures. Si le bien-être des animaux importe – et plus encore s'il importe autant que celui des humains – se pose notamment la question de savoir comment les comparer, en théorie et en pratique.

Ce questionnement était au cœur du colloque. Citons quelques interventions : Jonathan Birch et Bob Fischer se sont penchés sur le problème ardu des comparaisons interpersonnelles d'utilité entre espèces ; Matilda Gibbons a exploré la question de la sentience des insectes, dont nous ignorons presque tout de la vie mentale bien qu'ils constituent la quasi-totalité du règne animal ; Lynne Sneddon s'est intéressée au cas des poissons, dont la capacité à ressentir est aujourd'hui bien documentée ; et Stéphane Zuber a proposé un ensemble de pistes pour intégrer le bien-être animal dans la théorie du choix social axiomatique. Un beau programme !

On ne peut que se réjouir que l'intérêt pour le bien-être de nos cousins à poils, à plumes, à écailles et à exosquelette transcende les frontières disciplinaires, y compris en France, pays qui n'est pas exactement réputé pour son avant-gardisme en la matière.

*François Jaquet, Maître de conférences en éthique à l'Université de Strasbourg (Faculté des Sciences Sociales)*



# 1. Editorial

(en anglais)

## Human and Non-Human Welfare

Compared with other fields of research, animal ethics is still in its infancy. After half a century of existence, it naturally remains the terrain of many disagreements. However, some consensus has already emerged: we have duties not only concerning animals, as Kant thought, but also towards animals—at least towards those among them who are sentient, capable of pleasant or unpleasant experiences. These animals have interests, and their interests matter morally.

Over and above this broad consensus, a dominant position has emerged: *ceteris paribus*, we must give the interests of these individuals equal consideration to that enjoyed by human interests. In other words, the welfare and suffering of animals is no more or less important, ethically speaking, than the welfare and suffering of members of our own species. Admittedly, this view is not unanimous, but it is supported by most experts in the field. This consensus and this dominant position are beginning to permeate public debate. Other academic disciplines are not indifferent to the matter either. While some scientists continue to see animals as mere cogs in complex ecosystems, and are therefore only interested in them to the extent of their contribution to the proper functioning of the said systems, others now see them as individuals in their own right, whose interests count in their own right.

Attesting to this shift in thinking, an interdisciplinary conference devoted to interspecific comparisons of well-being was held on 8 and 9 June at the Paris School of Economics. Based on the conviction that "environmental policies can no longer be evaluated solely in terms of ecosystem services", the organisers stated in their announcement that the event would focus "on the question of evaluating biodiversity from the point of view of well-being".

Like all fields of research, ethics has its limits. By definition, it can only answer moral questions. But the consensus and dominant position that characterise the state of the art in animal ethics raise questions of a different kind. If animal welfare is important—and even more so, if it is as important as human welfare—the question arises of how to compare them, in theory and in practice. This question was at the heart of the aforementioned conference. Let us mention a few contributions: Jonathan Birch and Bob Fischer looked at the difficult problem of interpersonal comparisons of utility between species; Matilda Gibbons explored the question of the sentience of insects, whose mental life we know almost nothing about even though they make up almost the entire animal kingdom; Lynne Sneddon looked at the case of fish, whose ability to feel is now well documented; and Stéphane Zuber proposed a set of avenues for integrating animal welfare into axiomatic social choice theory. A fine programme!

We can only be delighted that interest in the welfare of our furry, feathered, scaled and exoskeleton cousins is transcending disciplinary boundaries, including in France, a country not exactly renowned for being in the forefront in this area..

*François Jaquet, Lecturer in Ethics at the University of Strasbourg (Faculty of Social Sciences)*  
*Traduction Mic EROHUBIE*



## 2. Publications récentes

**Thomas Coutrot, Coralie Perez, Redonner du sens au travail. Paris, Ed. du Seuil, coll. la république des idées, 2023.**

Un livre utile et synthétique sur la question du sens au travail dans une période où les démissions augmentent (Big Quit aux USA, Tang Ping en Chine...) dans un contexte de refus des *bullshit jobs*, de volonté de changer de métier, de méfiance croissante vis-à-vis du management : l'affirmation d'une perte de sens au travail est souvent mise en avant pour expliquer ce phénomène.

Le livre se fonde sur une série d'enquêtes sur les conditions de travail de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques que Thomas Coutrot connaît bien, ayant été responsable du département producteur de celles-ci, et d'entretiens menés auprès de salariés, notamment par Coralie Perez dans le cadre de plusieurs recherches.

La sensation d'une perte de sens est apparue depuis le début de ce siècle pour de multiples raisons : une promesse consumériste plus tenue, un appauvrissement du travail par multiplication des procédures et du reporting, une vision de la qualité de moins en moins partagée entre travailleurs et managers, la préoccupation écologique croissante des répercussions de son travail... La pandémie a accentué cette tendance : les travailleurs dit « essentiels », qui sont pourtant souvent les moins payés (et le restent) et le confinement a habitué à d'autres rythmes de travail (notamment par télétravail). Il fut un temps où l'on cherchait avant tout à occuper un emploi. Aujourd'hui, il se pourrait bien que la priorité soit donnée au sens du travail. C'est là que se produit actuellement une révolution, guidée par les nouvelles exigences sociales et les défis écologiques.

Se refusant à une vision doloriste du travail, les auteurs rappellent que le travail vivant est « l'activité organisée par laquelle les humains transforment le monde naturel et social et se transforment eux-mêmes ». Ils définissent trois dimensions de sens du travail : celui lié à sa finalité dans le monde objectif, celui en rapport à sa valeur dans le monde social, enfin celui lié à l'accomplissement de soi dans le monde subjectif. Puis les auteurs battent en brèche l'idée d'une motivation uniquement financière et celle d'une recherche de sens réservée à certaines catégories favorisées de salariés : les enquêtes montrent que la perte de sens touche toutes les classes professionnelles et tous les niveaux de formation.

Les auteurs développent ensuite deux causes de perte de sens. D'abord le management par le chiffre avec un management désincarné loin des réalités du travail où « les objectifs du travail et l'évaluation de sa qualité dépendent de plus en plus d'indicateurs quantifiés qui ne reflètent pas nécessairement ce qui est important aux yeux des travailleurs ». Le travail fractionné, notamment dans la sous-traitance, fait perdre l'objectif du travail et entraîne une souffrance supplémentaire. Autre cause de perte de sens la crise écologique : « comment trouver du sens à son travail quand celui-ci détruit la nature ? ». Ce questionnement touche, là aussi, toutes les catégories du travailleur au cadre.

Trois chapitres sont ensuite consacrés aux solutions destinées à redonner du sens au travail. Les auteurs font d'abord le constat de l'échec de la démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE) lancée depuis les années 1990 par certaines grandes entreprises. Avant tout déclarative, les études montrent que la RSE n'améliore pas le sentiment de sens au travail des



employés. La capacité d'influer la politique d'entreprises, dont certaines ont plus de pouvoirs que de petits états, devrait passer par une pression des actionnaires (investissement soutenable) ou une socialisation du capital, solutions qui restent très limitées. Des expériences de « libération managériale du travail » ont également été initiées par des entreprises innovantes redonnant aux employés une autonomie opérationnelle, professionnelle voire stratégique. Mais cette libération est octroyée par les dirigeants et donc facilement réversible (suite à un changement de direction ou sous la pression des actionnaires). L'évolution pourrait enfin venir d'en bas du fait de mouvements sociaux et surtout du refus croissant des individus à occuper des postes dépourvus de sens.

De toute façon, « on ne pourra redonner un sens éthique, écologique et démocratique au travail qu'en transformant très concrètement ses conditions d'exercice au plus près du travail vivant, pour qu'il prenne soin de notre monde au lieu de le détruire »

*Patrick Karcher, médecin gériatre, directeur du site alsacien de l'Espace de Réflexion Ethique du Grand Est*



## Emmanuel Fournier, *Tentations de l'éthique ; petit traité de la bien-maltraitance*. Paris, Editions de l'éclat, 2023.

Dans cet ouvrage, paru après sa mort survenue en avril 2022, Emmanuel Fournier, médecin et philosophe, ayant enseigné la physiologie et l'éthique à Paris, explore et dénonce certains usages actuels de l'éthique et s'interroge sur le besoin de concepts nouveaux comme la bientraitance ou encore l'« empowerment » (sa traduction de l'empowerment).

Le texte est organisé en 5 chapitres autour des thèmes de la maltraitance, le la bientraitance de l'empathie, de l'empowerment et enfin de l'éthique en général. Il explore avant tout les raisons d'un besoin de mots nouveaux : l'évolution des soins ? la perte de puissance de mots plus anciens qui ont guidé la réflexion éthique : bienfaisance, non malfaisance, autonomie ?

Le terme de maltraitance rappelle certes la réalité d'un mal effectif à combattre dans une relation de dépendance : « nos faiblesses et nos vulnérabilités exposent à de mauvaises rencontres ». Mais si la survenue de la dépendance est une adversité imprévisible qui rend le soigné captif du soignant, le soignant est à son tour soumis à des conditions de travail favorisant des soins irrespectueux de la personne et « (la transmission de) la maltraitance dont ils sont eux-mêmes l'objet. Les appels à la non maltraitance resteront inefficaces tant qu'ils concerneront essentiellement les soignants et feront l'impasse d'une analyse multisystémique incluant les moyens et le management.

Quelle signification donner à la bientraitance « trop consensuelle » « trop recommandée » ? Ses liens avec la maltraitance réduisent sa portée positive. Et de bien faire dans la bienfaisance, on passe à bien traiter introduisant une notion d'infériorité. Si bientraiter signifie porter une attention singulière à un sujet unique, le terme de soigner n'était-il pas suffisant ? ou faut-il « bien-soigner » ? La transformation de la bientraitance en label et son usage évaluatif/normatif en font « un dérivatif, un concept écran déployé pour afficher une apparence de bienveillance (...) et reléguer (...) aux oubliettes la question des conditions matérielles et organisationnelles ». Loin du label, « la bientraitance devrait toujours être une question ».

Plus que le respect de l'autonomie, c'est l'injonction à l'autonomisation qui est interrogée par Emmanuel Fournier : « je dois m'autonomiser comme on m'y enjoint. ». Le patient est sommé « de (se) concevoir en entrepreneur de (soi)-même » sans vérifier s'il s'agit bien de son désir. L'empowerment implique, de plus, une cession au profit du malade de tâches jusque-là assurées par les soignants. Plus que d'émancipation, il s'agirait dès lors davantage du développement d'un autocontrôle à « se socialiser comme il faut » voire à permettre des économies de soins.

Pour finir, l'auteur élargit sa réflexion au devenir de l'éthique médicale. Il décrit ainsi la tentation d'une éthique prescriptive faite d'injonctions auxquelles il suffirait d'obéir « par l'édification d'une théorie éthique solide et unificatrice », au risque d'abandonner l'exigence de penser nos actes. L'extrême variété des situations rencontrées, l'incertitude récurrente quant à savoir ce qui est le bien de la personne que l'on a en charge rendent indispensable cette réflexion. Se conformer aveuglement à des principes donne au mieux l'illusion de bien faire, les principes ne doivent être que des guides. Il plaide pour que « l'éthique innocentée, soit comme un jeu, un exercice d'artiste et non une discipline qui impose la soumission. (...) C'est parce que nos questions ne sont pas achevées que nous pouvons y trouver mille beautés cachées. »

Le texte est suivi de « Dire mourir », un recueil de paroles de patients en soins palliatifs qui figuraient déjà dans « Les mots des derniers soins » (Belles Lettres, 2008), coécrit avec Jean-Christophe Mino.

*Patrick Karcher, médecin gériatre, directeur du site alsacien de l'Espace de Réflexion Ethique du Grand Est.*



*M.-J. Thiel, avec la participation de P. C. Goujon, Plus forts car vulnérables ! ce que nous apprennent les abus dans l'Eglise, Salvator Editions, 2023, 235 p.*

Marie-Jo Thiel, médecin de formation et professeur émérite de l'université de Strasbourg, a écrit un nouvel ouvrage relatif aux abus dans l'Eglise<sup>1</sup> avec la participation de Patrick C. Goujon<sup>2</sup>, prêtre jésuite, professeur de théologie spirituelle et dogmatique au Centre Sèvres à Paris. Réflexion approfondie et salvatrice sur la vulnérabilité inhérente à notre qualité d'humain, ce livre nous rappelle que cette vulnérabilité revendiquée ou niée, personnelle ou institutionnelle, quand elle est acceptée avec humilité, devrait nous ouvrir à l'autre et au Christ.

Après avoir souligné l'évolution dans la reconnaissance de ce "concept flou"<sup>3</sup> qu'est la vulnérabilité, elle est ainsi définie : elle « *n'indique pas seulement la possibilité d'être abusé, maltraité, violé, elle implique aussi une ouverture au monde, une perception de la société et une interaction entre le soi et son extérieur qui permettront de construire son identité personnelle et le monde que l'on habite* » (p. 23), vulnérabilité mise en évidence par les commissions CIASE et CIIVISE.

Or, elle a souvent conduit à considérer les victimes d'agressions sexuelles comme responsables-coupables des abus subis, en opposition à l'invulnérabilité de façade affichée par certains. Prenant appui sur « l'affaire Michel Santier », évêque de Luçon puis de Créteil, l'auteur relève l'implication des évêques dans la non-transparence et le silence entretenu par l'Eglise. Or, la vulnérabilité est ontologique, elle existe tant au regard des personnes physiques (victimes directes et collatérales mais aussi auteur de l'abus) que des institutions ou des sociétés modernes de *l'enhancement*.

Poursuivant son analyse, M.-J Thiel questionne la place et l'image de Dieu face à la souffrance des victimes, la difficulté de l'Eglise et de la société à les écouter ainsi que les dangers liés à une lecture biaisée des Écritures (distorsions cognitives) qui, elles, révèlent la vulnérabilité du Christ et sa proximité fortifiante. L'auteure invite finalement à « prendre soin » de cette dimension poreuse, guettée par les risques de l'ouverture sur le monde et autrui mais aussi potentiellement si féconde. Enfin cet échange passionnant avec Patrick C. Goujon montre combien l'important est non pas le fruit mais le fait de semer.

Un livre éclairant, qui va bien au-delà de la question des abus sexuels au sein de l'Eglise, et qui reconnaît enfin sa juste place à la vulnérabilité qui nous habite. Il importe donc d'évoluer et ne pas simplement « faire comme on a toujours fait ».

Marie-Jo Thiel, professeur émérite de l'Université de Strasbourg J. Bouton, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, UMR DRES, CEERE

<sup>1</sup> *L'Eglise catholique face aux abus sexuels, sur mineurs*, Bayard 2019 ; *Abus sexuels, écouter, enquêter, prévenir*, PUS 2022.

<sup>2</sup> *Prière de ne pas abuser*, Seuil 2021, livre témoignage.

<sup>3</sup> À l'image de celui de "dignité" comme le souligne l'auteure.



*Roger Gil, Dis, tu reviendras ? Redécouvrir le sens de la visite aux proches âgés. Préface Michel Billé. Paris, Ed. Érès, 2023, 230 pages, 15€*

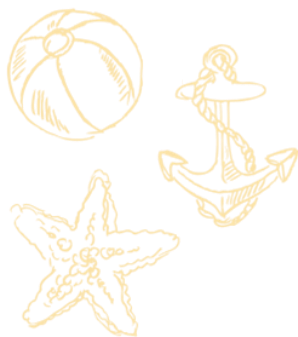
L'auteur, professeur émérite de neurologie à l'université de Poitiers, a déjà commis de nombreux ouvrages procédant de la réflexion éthique et nous en avons recensé un certain nombre dans le cadre de la Lettre du CEERE. Le livre actuel concerne encore un sujet brûlant d'actualité pourtant rarement évoqué dans les publications : la visite aux proches âgés, qu'ils soient à domicile ou en établissement. La Covid-19 a illustré comme jamais son importance. L'auteur, qui avait coordonné pendant la pandémie une cellule d'écoute et de dialogue éthique attentive aux détresses des familles et des équipes d'établissements pour personnes âgées en Nouvelle Aquitaine, s'appuie sur cette expérience pour proposer une réflexion très conséquente sur le sens et l'importance de la visite aux aînés.

L'ouvrage comprend sept chapitres. Après une introduction revenant sur l'interdit des visites durant la Covid-19, le premier chapitre examine la signification de la visite dans les différentes religions, et le second dans la littérature. À partir de là, il s'agit de « prendre conscience des multiples dimensions humaines de la visite » (chap.3), et des souffrances causées par les restrictions de visites en Ehpad (chap.4), avec le cas particulier des visites en « hommage au corps du défunt » (chap.5) car l'honneur des morts, le recueillement devant la dépouille représentent une constante anthropologique et une exigence éthique. Reste le cas des visites aux personnes souffrant de troubles de la santé mentale (chap.6). Le dernier chapitre prend du recul par rapport aux précédents en s'attachant à ce qui est au cœur même de la visite : le visage de l'autre, la relation au visage rencontré, la reconnaissance des émotions. Or parfois la relation au visage est perturbée : par un masque ou par des désordres pathologiques.

Assurément, « la pandémie permet de prendre conscience des dimensions anthropologiques et éthiques de la visite et de la relation au visage » ! Une lecture stimulante pour favoriser visites et rencontres !

Voir aussi les « Billets éthiques » de l'auteur dont le dernier concerne la bienveillance, la bienfaisance et la bientraitance : [https://poitiers.espace-ethique-na.fr/actualites\\_931/bienveillance-bienfaisance-bientraitance\\_3688.html](https://poitiers.espace-ethique-na.fr/actualites_931/bienveillance-bienfaisance-bientraitance_3688.html). Ces Billets sont de la même veine !

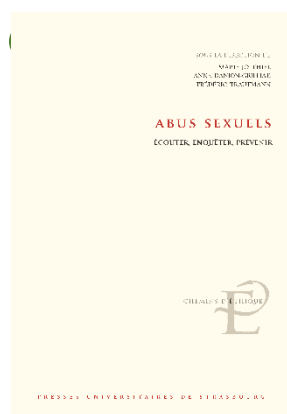
Marie-Jo Thiel, professeur émérite de l'Université de Strasbourg





## Les dernières publications 2022 de la collection

### « Chemins d'Éthique » des Presses universitaires de Strasbourg.



#### Abus sexuels Ecouter, enquêter, prévenir

Par Marie-Jo Thiel, Anne Danion-Grilliat, Frédéric Trautmann

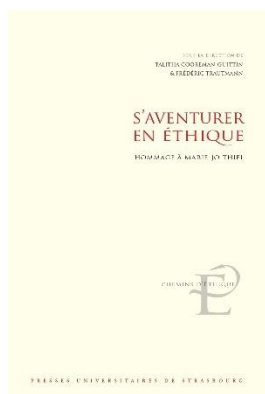
Cet ouvrage propose une étude approfondie sur la question des abus sexuels, de pouvoir et de conscience. Il traite également des relations d'emprise, des abus psychologiques et spirituels qui leur sont connexes. Ces sujets sensibles sont analysés en amont et en aval, dans la société comme dans l'église catholique. L'originalité de cette approche repose sur une large confrontation de points de vue interdisciplinaires et internationaux. Cette étude est unique en son genre dans le paysage des publications francophones. Elle reprend et poursuit un travail engagé dans le cadre

des Journées Internationales d'éthique de Strasbourg, de mars et juin 2021.

#### Droits de l'homme : quelle universalité ?

Par Frédéric Rognon

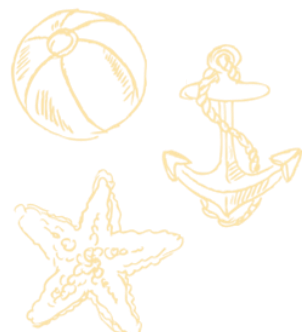
Déclarés « universels » depuis 1948, les droits de l'homme n'ont jamais fait complète unanimité. Ils sont aujourd'hui confrontés à de nouvelles acceptions au nom du relativisme ou du communautarisme et leur universalité présumée ne recouvre pas nécessairement celle que revendique également d'autres dogmes et croyances. Ces droits de l'homme sont-ils enfin inclusifs de tous les autres droits qui fondent les sociétés ?



#### S'aventurer en éthique. *Hommage à Marie-Jo Thiel*

Par Talitha Cooreman-Guittin, Frédéric Trautmann

Si la référence à l'éthique fut longtemps liée aux seuls protocoles du monde médical et scientifique, ses problématiques interpellent aujourd'hui bien d'autres champs disciplinaires. Elles ne conduisent pas seulement à penser de manière théorique, normative ou pratique nos actes individuels et nos conduites sociales; elles promeuvent aussi des principes de responsabilité et des valeurs humanistes communes.



## 4. La Gazette de l'éthique Animale

### L'homme ne ternit-il pas sa dignité en abandonnant les animaux qui vivent sous sa dépendance ?

L'abandon se définit comme le fait de se débarrasser de la propriété d'un animal (l'attacher en forêt) ou de le laisser sans soins, sans possibilité de s'alimenter ni de s'abreuver. Depuis la loi du 30/11/2021 sur la maltraitance animale cet acte est considéré comme un délit dans le code pénal, passible de 3 ans de prison et 45000 euros d'amende, éventuellement renforcé par des peines complémentaires telle l'interdiction de reprendre un autre animal. Chaque année avant les congés estivaux de nombreux animaux sont abandonnés (entre 60 et 100000 chiens, chats), la France est la championne européenne. Cela concerne également la divagation du bétail ou des chevaux dont l'agriculteur ne peut assumer l'entretien. Les causes d'abandon sont variées les aléas de la vie (maladie, décès du propriétaire, déménagement, mutation professionnelle), les achats compulsifs, le changement de mode quant aux races, la désinvolture irresponsable du détenteur de l'animal. Rien qu'au premier semestre 2023 les abandons ont augmenté de 15% par rapport à 2022. En cause les difficultés financières liées à l'inflation actuelle sur le prix du petfood et des litières. Des études montrent que les américains du nord ne gardent leurs animaux en moyenne que deux ans puis finissent par s'en débarrasser par abandon ou euthanasie de convenance. L'animal comme n'importe quel autre bien de consommation est considéré comme « jetable », fongible. Comme l'écrit S.Tesson « l'homme est un enfant capricieux qui croit que la terre est sa chambre, les bêtes ses jouets et les arbres ses hochets ».

Un animal de compagnie abandonné ne peut s'alimenter seul car devenu trop dépendant de l'homme. S'il n'est pas écrasé ou empoisonné il sera apporté et recueilli par la fourrière municipale durant 8 jours ouvrables puis si le propriétaire ne s'est pas manifesté il sera remis à un refuge ou une association dans le but de le replacer mais parfois même bien-portant, il est euthanasié pour des raisons de surpopulation. Afin de mieux retrouver les propriétaires des animaux errants, leur identification est obligatoire depuis janvier 1999 mais dans la pratique seul un chat sur deux est immatriculé, car aucun contrôle efficace n'est mis en place. Pourtant l'amende en cas de non-conformité s'élève à 750 euros. Durant l'épidémie de Covid de 2021 de nombreux animaux de compagnie ont été achetés car ils étaient un moyen légal de sortir dehors (pour la promenade) et un moyen de combler la solitude pesante liée au confinement mais dès la fin des restrictions (en 2022) les animaux furent abandonnés en masse.

L'état est conscient de ce problème récurrent, il essaie de sensibiliser la population : en créant depuis octobre 2022 un certificat d'engagement et de connaissances des besoins spécifiques de l'espèce à signer par le futur détenteur 8 jours avant l'achat ou l'obtention gratuite de tout animal. Il agit en éduquant les enfants dès l'école élémentaire au respect de l'animal et en interdisant les ventes par internet ou en animalerie pour éviter les achats compulsifs. Il accroît les contrôles d'identification par la police municipale et majore les peines en cas d'abandon. Il accompagne par des aides financières les refuges et les fourrières qui reçoivent les animaux abandonnés, les associations qui organisent des campagnes de stérilisations des chats libres et facilite l'accès aux soins vétérinaires des personnes nécessiteuses en mettant en place le circuit « vétérinaires pour tous ».

Comment responsabiliser l'homme ? Quand reconnaîtra-t-on que l'animal n'est pas une peluche mais bien un être vivant qui mérite notre attention ? Car comme le disait M.Gandhi : *on reconnaît le degré de civilisation d'un peuple à la manière dont il traite ses animaux.*

*Claire Borrou, vétérinaire, master en éthique animale et DU de droit animalier*



# Le débat français en fin de vie

Fin de vie, éthique et société

Un parcours de réflexion en six épisodes

Un débat national sur la fin de vie

Le 13 septembre dernier, le président de la République a souhaité que « *la question de la fin de vie [soit] débattue de manière approfondie par la Nation* » [1]. Une convention citoyenne, réunissant 185 personnes, se réunit jusqu'à la fin mars sous l'égide du Conseil économique, social et environnemental [2]. Des travaux et concertations sont conduits dans le même temps par le Gouvernement et le Parlement. Et partout en France, des débats sont organisés par les Espaces éthiques régionaux « *afin d'aller vers tous les citoyens de leur permettre de s'informer et de mesurer les enjeux qui s'attachent à la fin de vie* » [1].

La question à laquelle la convention citoyenne est invitée à répondre est la suivante :

« Le cadre d'accompagnement de la fin de vie est-il adapté aux différentes situations rencontrées ou d'éventuels changements devraient-ils être introduits ? » [3]

L'objectif du débat national est de « donner à chacun l'opportunité de se pencher sur ce sujet, de s'informer, de s'approprier la réflexion commune et de chercher à l'enrichir » [1].

La réflexion peut notamment s'appuyer sur l'avis n°139 du Comité consultatif national d'éthique, « Enjeux éthiques relatifs aux situations de fin de vie : autonomie et solidarité », qui a été rendu public en septembre 2022 [4].

[1] [www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/09/13/lancement-du-debat-sur-la-fin-de-vie](http://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/09/13/lancement-du-debat-sur-la-fin-de-vie)

[2] [www.lecese.fr/convention-citoyenne-sur-la-fin-de-vie](http://www.lecese.fr/convention-citoyenne-sur-la-fin-de-vie)

[3] [www.lecese.fr/sites/default/files/documents/LettreSaisinePMConventionCitoyenneSurLaFindeVie.pdf](http://www.lecese.fr/sites/default/files/documents/LettreSaisinePMConventionCitoyenneSurLaFindeVie.pdf)

[4] [www.ccne-ethique.fr/node/529](http://www.ccne-ethique.fr/node/529)

## L'Espace éthique Île-de-France rappelle la complexité du sujet :

La fin de vie est un sujet complexe qui nécessite de comprendre tout à la fois les subtilités du droit, les problèmes médicaux qui peuvent se poser et les réalités humaines rencontrées. Ces questions articulent, de plus, des problématiques éminemment personnelles et des enjeux collectifs. Et elles nous confrontent à notre propre finitude. Afin de donner à chacun l'opportunité de réfléchir aux enjeux du débat, d'en appréhender peu à peu la complexité, avant de se faire progressivement sa propre idée sur le sujet, l'Espace éthique Île-de-France prend des initiatives que l'on peut retrouver sur leur site internet.

<https://www.espace-ethique.org/parcours-fin-de-vie>



## Résultats du programme de recherche de l'EHESP portant sur la transformation de l'offre à destination des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

Entre 2016 et 2022, la CNSA a soutenu un programme de recherche de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) portant sur la transformation de l'offre à destination des personnes en situation de handicap et des personnes âgées en perte d'autonomie. Au total, onze études ont été menées par les équipes de recherche et des étudiants de l'EHESP.

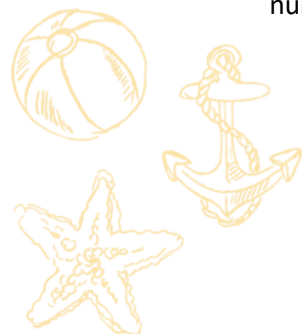
Ce programme apporte des éclairages sur la transformation de l'offre à destination des personnes en situation de handicap et des personnes âgées en perte d'autonomie à travers cinq axes d'analyse :

- Les nouvelles formules d'établissements ouverts sur le domicile (dits « hors les murs ») et les habitats alternatifs.
- La coopération et l'intégration des services entre les acteurs des territoires.
- Les nouveaux métiers et compétences, la qualité des accompagnements et la qualité de vie au travail des professionnels du médico-social.
- La cohabitation de personnes au sein des établissements médico-sociaux.
- Les processus d'innovation à l'œuvre dans le champ du médico-social.

[Rapports du programme de recherche de l'EHESP sur la transformation de l'offre pour les personnes handicapées ou âgées \(ZIP, 19.12 Mo\)](#)

## De Ethica sur “Health Care Priority Setting - Lessons Learned from COVID-19”

La Societas Ethica vient de publier un nouveau numéro de sa revue online De Ethica (<https://de-ethica.com/>), une revue académique en libre accès consacrée à l'éthique philosophique, théologique et appliquée. Ce numéro spécial est intitulé "Health Care Priority Setting - Lessons Learned from COVID-19" (Définition des priorités en matière de soins de santé - Leçons tirées de l'étude COVID-19), et présente des recherches novatrices comme vous verrez ! La pandémie de COVID-19 a été l'une des crises sanitaires les plus importantes de l'histoire récente. Le virus a mis en évidence des failles et des inégalités majeures dans nos systèmes de santé et nous a obligés à nous confronter à des questions éthiques délicates concernant la définition des priorités en matière de soins de santé. Les articles de ce numéro de De Ethica explorent les diverses considérations éthiques liées à l'allocation limitée de ressources sanitaires lors d'une crise comme celle du COVID-19, à la justice distributive et au rôle de l'éthique de la santé publique, à l'examen des déterminants sociaux de la santé et aux défis éthiques auxquels sont confrontés les travailleurs de la santé en première ligne. Pour lire ce numéro, cliquez ici : <https://de-ethica.com/issue/view/413/302>



## 5. En ligne / Online

- À (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique.unistra.fr> , sur la page web Canal C2 Éthique ou sur les sources indiquées ci-dessous :
- Émission RCF Alsace « Au-delà des abus » : Commencée en 2019, l'émission est hebdomadaire et accessible depuis <https://rcf.fr/vie-spirituelle/au-dela-des-abus>. Du 26 octobre 2020 à fin août 2022 (fin de la série), sa thématique porte sur : « La figure des auteurs d'abus (sexuels et autres) » et détaille les différentes approches de la psychiatrie-psychologie. Marie-Jo Thiel accueille J.G. Rohmer, psychiatre au CHU de Strasbourg et responsable du CRAVS Alsace. Ecoutez les podcasts !
- Vidéos du Forum européen de Bioéthique édition 2023 sur le thème « Bioéthique et environnement(s) » : <https://www.forumeuropeendebioethique.eu/>
- Émission RCF Alsace « Eurêka » : Sciences, découvertes, recherches... Tout comprendre et tout apprendre grâce à Eurêka ! Le CEERE a été partie prenante depuis septembre 2020 à juin 2022 sur le thème « Éthique et Covid » ! Écoutez : <https://rcf.fr/culture/eureka>
- L'Université d'été « Éthique et maladies neuro-évolutives » en vidéo Retrouver des chemins de liberté : <https://www.espace-ethique.org/ressources/captation-integrale/universite-dete-2022-retrouver-des-chemins-de-liberte>
- Conférence Marie-Jo Thiel à l'Université de Strasbourg « Une vie à lutter contre les abus » [https://www.youtube.com/watch?v=KSvk4fB\\_aQ0&ab\\_channel=Universit%C3%A9deFribourg%7CUniversit%C3%A4tFreiburg](https://www.youtube.com/watch?v=KSvk4fB_aQ0&ab_channel=Universit%C3%A9deFribourg%7CUniversit%C3%A4tFreiburg)
- 20 ans après le vote de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, ne convient-il pas de repenser la démocratie en santé ? En mars 2022, nous lançons dans le cadre d'événements publics une consultation qui aboutira en juin 2022 à la publication d'une résolution « Réinventer ensemble la démocratie en santé ». [Rapport](#) et [Programme](#)
- Conférences hebdomadaires gratuites sur le thème « Entrer en vulnérabilité ou en sortir? » tous les mercredis de janvier à fin mars de 15H à 16H15 (heure française) <https://www.crss.ulaval.ca/entrer-en-vulnerabilite-ou-en-sortir-conferences/>
- Entretien de Marie-Jo Thiel au magazine en ligne de l'Unifr, Alma&Georges, à l'issue de la cérémonie de doctorat *honoris causa* de la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg à l'occasion du dies academicus 2022 : [https://youtu.be/KSvk4fB\\_aQ0](https://youtu.be/KSvk4fB_aQ0)
- "La fin de vie". Texte de Tanguy Châtel : "L'accompagnant, un funambule de la relation ". Lecture publique par Madame Marie-Aude Barrez, Comédienne, suivie d'un débat [Voir la vidéo.](#)



- Cyber 'éthique, visioconférence : "**Quatre lectures de l'avis 139 du Comité consultatif national d'éthique, intitulé "Questions éthiques relatives aux situations de fin de vie : autonomie et solidarité"**". [Voir la vidéo.](#)
- Les automnales de l'éthique en santé : "*Le soin aux interfaces de la ville et de l'hôpital. Quels enjeux éthiques ?*". [Voir les vidéos.](#)
- Replay du forum européen de la bioéthique. [Voir les vidéos](#)

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéo des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis la page web Canal C2 Éthique.

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la Fondation Ostad Elahi des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : [www.fondationostadelahi.tv](http://www.fondationostadelahi.tv)



## 6. Agenda

Pour un surcroît d'information, cliquez sur la date de l'événement.

Tous les mercredis de 15H à 16H15 (heure française) : Conférences hebdomadaires gratuites

Thème : « Entrer en vulnérabilité ou en sortir? »

<https://www.crss.ulaval.ca/entrer-en-vulnerabilite-ou-en-sortir-conferences/>

*L'Agenda vous retrouvera avec plaisir dès le mois de  
septembre !*



## 7. Appel à contributions

ESCT 2023- EUROPE: Spiritual Resources for the Future

International Congress of the European Society for Catholic Theology

August 30th – September 2nd, 2023 - Theological College of Pécs (Hungary)

The congress provides the opportunity to theologians and other scholars to reflect upon the past and current situation of Europe, and to unfold the future-oriented moments of the Judeo-Christian tradition for the continent. Congress participants are invited to approach the conference topic from their own theological or other academic perspective with the aim to bring the potentials of theology, religion, and spirituality to the light through challenging discussions.

<https://pphf.hu/wp-content/uploads/2022/09/ESCT-Book-Prize-2023.pdf>

### DE ETHICA - a journal of philosophical, theological, and applied ethics

**De Ethica** seeks to publish scholarly works at the intersections of philosophical, theological and applied ethics. It is a fully peer-reviewed, open-access publication hosted by Linköping University Electronic Press. We are committed to making papers of high academic quality accessible to a wide audience. We welcome submissions from all philosophical and theological traditions that advance an original thesis and a clear and concise argument. We have a particular interest in submissions that contribute to ongoing debates of cross-disciplinary relevance. **De Ethica** is committed to a speedy and author-friendly review process; in most cases editors will notify the authors of their decision within three months. Please send submissions only via the submissions form on this website. Technical questions should be referred to Martin Langby ([submissions@de-ethica.se](mailto:submissions@de-ethica.se)). General comments or enquiries about the journal should be directed to Lars Lindblom ([executive.editor@de-ethica.se](mailto:executive.editor@de-ethica.se))

No Deadline

[Last Editorial Published here](#)





## 8.1 Association des Amis du Master Ethique de Strasbourg

L'AAMES a été créée le 4 avril 2013. Elle a pour objectif de promouvoir l'éthique et d'accompagner et de relayer des projets et actions concrètes liés à une démarche éthique.

### Principales activités organisées par l'AAMES :

- L'action du « Mois de l'Autre » dans les établissements scolaires où l'AAMES apporte sa contribution aux réflexions éthiques dans les lycées. Une action annuelle qui a été initiée en 2004 par la Région Alsace, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg.
- L'objectif de cette action est de sensibiliser les lycéens et jeunes apprentis d'Alsace à « la tolérance et au respect de l'Autre dans toutes ses différences, aussi bien sociales que culturelles, religieuses, liées au sexe ou à un handicap ».
- L'AAMES organise également des journées d'études, conférences, des visites guidées de musées ou de lieux de culte.

**L'AAMES a organisé le 15 novembre 2022 : une Journée d'étude sur le sujet « Dynamique de la paix, fécondité des conflits »**

[Consulter le programme – publication à venir](#)



# 9. Soutenez l'éthique, soutenez-nous

Et payer moins d'impôts !

## Vous aussi vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ?

Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les événements que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, des soutiens pour des déplacements, augmenter nos échanges internationaux, etc.

Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

## Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.

Depuis le 1er janvier 2009, une fondation partenariale de l'Université de Strasbourg, la Fondation université de Strasbourg, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Éthique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

## Quels sont les avantages fiscaux ?

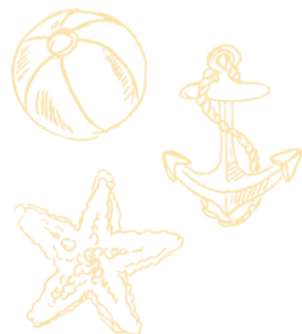
Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € disponibles pour nous soutenir, faites-nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts ! Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires. Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

## Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don en [cliquant ici](#) et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée vers l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à : Fondation Université de Strasbourg – 8, allée Gaspard Monge – BP 70028 – F – 67083 Strasbourg Cedex.

Vous recevrez alors un reçu fiscal permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>



## 10. Divers

### Lettres du ceere

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site [ethique.unistra.fr](http://ethique.unistra.fr) . Rubrique Actualités en éthique. Si vous voulez vous abonner (C'est gratuit !) : connectez-vous sur notre site. Dans la colonne de droite de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

**AUTOUR DE VOUS** des femmes et des hommes sont intéressés par les questions éthiques : envoyez-leur notre LETTRE du CEERE ; envoyez-nous leur adresse mail et nous les abonnerons !

### Désabonnement

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à [ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr)

### Aider, suggérer, pourquoi pas ?

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir BÉNÉVOLE (*travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de mise sous enveloppe, de filmage... selon compétences reconnues*), nous soutenir financièrement (*via la Fondation de l'Université de Strasbourg*), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à [ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr) ou en vous adressant directement à [mthiel@unistra.fr](mailto:mthiel@unistra.fr) . Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau.

Toute bonne volonté est bienvenue !

